

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 7

Artikel: Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vie des sociétés - Les réalisations et les projets

NEUCHATEL

Le Club suisse des femmes alpinistes en 1960

Le C.S.F.A. de Neuchâtel compte actuellement 166 membres. Selon les rapports présentés à l'assemblée générale, son activité se répartit de la façon suivante : organisation de courses, les dimanches, week-ends ou pendant les vacances d'été de « semaines clubistiques ». En 1960, une « semaine » fut organisée en haute montagne (cabane du Triflèche), avec guides, et au cours d'une autre semaine, cinq des membres du club firent à pied, le tour du Mont-Rose. Malgré les conditions atmosphériques défavorables, de nombreux membres participèrent aux recommandées et courses des dimanches ou des week-ends en hiver comme en été.

Au cours des séances administratives — autre activité du club — des causeries furent offertes aux participants, sur des sujets variés.

Le C.S.F.A., neuchâtelois, possède un chalet à Chaumont où chaque membre peut passer un week-end ou quelques jours de vacances dans un cadre de verdure.

E. R.

In Memoriam

Mme Marthe Bréting s'est éteinte à Neuchâtel, à l'âge de 89 ans, le jour même de Pâques.

Dans sa jeunesse, en Grande-Bretagne, elle s'intéressa vivement à la lutte menée par les « suffragettes » anglaises et assista aux meetings qui se tenaient à Hyde Park, où les oratrices se faisaient huer par la foule.

Établie à la Neuveville, elle fut la première présidente du groupe suffragiste qui se fondait et s'intéressa vivement au mouvement suisse et international, tout en enseignant pendant quelques années l'anglais à l'École suisse d'enseignement de Commerce de la Neuveville, où elle se fit apprécier.

Puis, avec sa sœur, Mme Russi, mère de Mme Wyss, présidente du groupe suffragiste de Colombier, elle s'installa à Neuchâtel en 1934. Elle devint le bras droit de Mme Emma Porret, la championne par excellence, à Neuchâtel, des droits de la femme. Ensemble elles dirigèrent la campagne de 1941, déclenchée sur le dépôt de la motion de M. Camille Brandt, alors député et qui, devenu conseiller d'Etat, resta un défenseur zélé du suffrage féminin. Après l'échec de 1941 (le premier daté de 1919), ce fut une troisième lutte en 1948, sous l'égide du Dr Besson, dépositaire d'une nouvelle motion et la présidence juvénile et dynamique de Mme L. Nicond. Mme Bréting, âgée déjà à ce moment-là, s'intéressa vivement aussi.

Puis, en février 1959, après une magnifique campagne — on avait pu se faire la main à Neuchâtel — ce fut la victoire. Mme Bréting eut encore la joie d'exercer ses droits de citoyenne, beau couronnement de sa carrière de suffragiste ardente et dévouée, et nous gardons d'elle un souvenir ému et reconnaissant.

H. Waldvogel

VAUD

Un débat sous les auspices des femmes socialistes lausannoises

La salle des 22-Cantons était trop petite, littéralement, pour contenir la foule venue participer à cette séance d'information présidée par Mme Pierrette Gruber. C'est là un premier succès. Ces questions impliquent une mise au courant sérieuse du public. Aussi, est-ce particulièrement heureux que des spécialistes, seuls qualifiés pour traiter ces problèmes graves, aient pu toucher un auditoire aussi vaste.

L'exposé de la doctoresse Annie Desmeules, médecin à Yverdon. — En introduction, la doctoresse insiste sur le fait que la discussion des moyens contraceptifs doit cesser d'être considérée comme un sujet honteux (dans l'idée qu'il ne s'agit que d'éviter un égoïsme (une naissance illégitime). En fait, il se pose le problème grave de la lutte si nécessaire contre l'avortement ; et il importe de faire connaître les possibilités du planning-familial.

Après un raccourci historique, d'Esculape par Aristote à Malthus (qui ne préconisait aucun moyen contraceptif) et aux efforts de pionniers des Anglais après 1914, la doctoresse Desmeules, se limita à deux sujets :

L'avortement (interruption d'une grossesse lorsque l'enfant n'est pas encore viable). La conférence insiste avec force : l'avortement, même thérapeutique, est un crime. Dans notre pays, il y a presque autant d'avortements que de naissances. On constate encore chez nous, où la vente des moyens contraceptifs est libre, d'ou une augmentation惊人的 des interruptions de grossesse. Et les chiffres cités par la doctoresse stupéfient l'auditoire.

Il faut s'opposer à une interprétation toujours plus large des possibilités légales d'avortement, dont les conséquences physiques et morales restent graves :

Après avoir analysé les causes sociales, économiques, morales qui poussent au contrôle des naissances, la doctoresse Desmeules s'arrête au

Planning-familial. — La naissance doit être souhaitée, voulue par les parents. D'où le rôle de la contraception, qui présente des méthodes diverses. La continence périodique (loi de Kraus-Ogino), physiologiquement fondée, reste extrêmement failleuse. Les moyens chimiques, eux aussi, sont peu sûrs. Les moyens mécaniques (préservatifs masculins et féminins) sont les meilleurs, combinés avec les moyens chimiques. Mais le choix d'un contraceptif devrait être prescrit par un médecin dans chaque cas particulier.

La stérilisation temporaire, voilà où portent les recherches, vu la gravité morale de la stérilisation totale. Ces recherches avancent, mais on en est encore au stade de l'expérimentation. En attendant, il faut faire savoir que les gens ont le droit de demander des conseils. Il devrait exister des centres de conseil et de conseils, allant de l'aide médicale à l'aide sociale.

Les objections. — Diminution de la natalité ? Il n'en est rien, on a pu l'observer dans les pays où le planning familial est entré dans les mœurs. Danger physique ? presque nul. Il reste que les contraceptifs sont désagréables, inesthétiques. A cela s'ajou-

tent les résistances morales et religieuses. Aujourd'hui, l'Église catholique, assouplissant sa position, admet la continence périodique. Pourtant on ne saurait dire que les moyens anti-conceptifs favorisent l'immoralté, l'immoralté véritable n'est-elle pas plutôt dans l'avortement ?

En conclusion, la doctoresse insiste sur le rôle de l'éducation de la jeunesse ; elle lance un appel à la conscience des parents pour qu'il aident leurs enfants à approfondir le sérieux de la vie et de l'amour.

L'exposé de Mme Degoumois, responsable du service d'hygiène mentale de la maternité.

Mme Degoumois insiste sur le rôle affectif de la mère auprès du nouveau-né, démontrant les graves conséquences, durent-elles être de courte durée, d'un manque d'apport dans l'enfance. Elle met l'accent sur les drames des femmes seules, poussées à l'avortement, et qui sont victimes d'une double frustration, celle de leur solitude et celle de l'avortement. A son tour, la conférencière fait un appel vibrant en faveur d'une meilleure information du public.

Le docteur André Tanner, gynécologue à Lausanne

Signale le chiffre effarant des interruptions thérapeutiques de la grossesse. L'assainissement de la famille, le planning familial se fait aujourd'hui avant l'avortement. Il est temps de réagir.

Le docteur montre que l'extension de l'avortement thérapeutique tient non à une modification des articles légaux, mais à une interprétation plus extensive de « l'état de santé » (dont on donne depuis 1954 non seulement une définition physique, mais aussi psychologique et sociale).

Traitant des méthodes contraceptives, il insiste sur le rôle essentiel du médecin, qui seul peut donner le conseil adéquat, compte tenu de l'ensemble des circonstances. A son tour, il souhaite la création d'un office de consultation, qui permette au public de se renseigner sans fausse honte auprès de spécialistes sérieux et compétents.

Une discussion à laquelle prirent part de nombreuses personnalités, des domaines de l'éducation, de la magistrature, des services officiels chargés de la santé, confirme l'intérêt immédiat suscité par ce problème.

G.

A l'Union des femmes de Lausanne

Mme Agata Salina, envoyée par l'Unesco au Vietnam pour s'occuper de l'éducation des filles dans les régions rurales, est venue nous entretenir de ce lointain pays où elle a passé près de deux ans. Elle a eu l'occasion de vivre au milieu des populations paysannes et, comme elle observe autant le cœur qu'avec les yeux, elle nous a rendu ce peuple très sympathique, relevant en particulier sa gentillesse, son accueil cordial, les mêmes problèmes féminins que les nôtres, famille, enfants, santé.

H. F.

Maison de vacances d'Ollon

L'assemblée générale de cette association s'est tenue à Lausanne le 29 mars, sous la présidence de Mme Jean Honegger.

La Maison de vacances d'Ollon est une fondation appartenant à l'Etat de Vaud, elle peut recevoir dix dames pour le prix très modeste de 8 fr. par jour. La directrice, Mme Schreyer, vient de donner sa démission, après 16 ans de travail fidèle, de dévouement consacrés à cette institution d'utilité publique.

Cette maison de repos, située dans un lieu charmant, est recommandée aux dames fatiguées, aux convalescentes, aux associations féminines, aux assistantes sociales, aux soeurs visiteuses qui connaissent certainement de nombreuses personnes pour qui des vacances à la Maison d'Ollon seraient un bienfait.

E. C.

Le Collège secondaire de Villamont

Fondée en 1849, l'Ecole supérieure de jeunes filles de Lausanne a vécu dès ce printemps, à la suite de la réforme de l'enseignement secondaire, elle est devenue le Collège secondaire de Villamont, qui reçoit garçons et filles. Il fallait marquer le moment où sortent de l'école les dernières jeunes filles ayant accompli leur scolarité selon l'ancien système. C'est ce que n'a pas manqué de faire l'Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure et du Gymnase de jeunes filles, à l'occasion de son assemblée annuelle. Cette brève séance a été suivie, au Théâtre, d'un souper réunissant 300 anciennes élèves accompagnées de MM. P. Oguey, chef du Département de l'instruction publique, M. Monnier, chef du service de l'enseignement secondaire, G. Jacquot, directeur des écoles, L. Meylan, ancien directeur de l'école, de nombreux maîtres et anciens maîtres.

S. B.

Mme Thérèse Bonnard-Cornuz

A Vevey, où elle était née il y a 88 ans, est décédée en clinique, le 20 mars, Mme Thérèse Bonnard-Cornuz. Elle était petite-fille et fille de pédagogues veveysans et la filleule d'Emile Javelle, maître au Collège secondaire de Vevey, alpiniste et écrivain, l'auteur des « Souvenirs d'un alpiniste ». Ayan épousé Paul Bonnard, négociant, décédé en 1923, Mme Thérèse Bonnard, excellente maîtresse de maison, sut trouver le temps et la liberté d'esprit de se consacrer à de nombreuses activités sociales et bienfaisantes où l'on a apprécié ses talents d'organisatrice, sa patience, sa grande amabilité.

S. B.

Hélène Stalder

A Pully, après une longue et pénible maladie, est décédée, au début d'avril, Mme Hélène Stalder, qui avait fait toutes ses études à Lausanne, à l'Ecole supérieure jusqu'à l'Université où elle avait obtenu les grades de licenciée et de docteur ès lettres. En juillet 1916, elle fut nommée maîtresse d'allemand à l'Ecole supérieure où elle enseigna pendant vingt ans puis elle a été pendant dix ans maîtresse d'études au Gymnase. Elle avait pris sa retraite en 1954, c'est pour travailler davantage encore. Elle avait créé en 1955 le service de location des maisons, qui a rendu de très grands services aux élèves. La retraite de Mme Stalder a été tout entière, consacrée à faire du bien à autrui. Elle ne comptait que des amis que sa mort plongea dans le chagrin.

S. B.

GENÈVE

Union famille-école

Cette union, qui groupe les parents, d'une part, et les instituteurs et professeurs, d'autre part, permet de discuter ensemble éducation, instruction, méthodes ; elle avait organisé ces derniers mois, une série de conférences sur les métiers et professions proposées aux jeunes filles.

Le 15 février, Mme M.-L. Cornaz, directrice de l'Ecole d'études sociales, parlait de nos filles et leurs métiers ; auprès d'elle des représentants de l'Ecole supérieure des jeunes filles, de l'Ecole ménagère et professionnelle, de l'Office cantonal de formation professionnelle, étaient prêts à répondre à toute demande d'information des parents sur les études à entreprendre.

Le 1er mars, des femmes engagées chacune dans une profession différente, représentaient leurs huit métiers féminins. Tandis que le 8 mars, sous le titre : Ou mènent les études supérieures ? Mme Jeanne Hersch introduisait huit femmes engagées dans des carrières universitaires. Une foule considérable se pressait à chacune de ces conférences.

On voit que l'Union famille-école ne néglige nullement les intérêts féminins. Toutefois elle se penche surtout sur les problèmes généraux de l'enseignement et elle vient de diffuser un rapport sur le projet des réformes de l'enseignement secondaire proposé par le Département de l'instruction publique. Ce rapport a été récemment commenté dans une conférence de presse. Les parents réclament, notamment, une meilleure orientation des élèves au début des études secondaires, afin d'éviter les erreurs d'aiguillage, une augmentation de l'importance accordée aux sciences pour parer à la pénurie des cadres techniques et scientifiques, une décentralisation dans les divers quartiers périphériques, des classes secondaires inférieures, des places de sport et des aulas pour projections de films.

Les ministères féminins

L'institut des ministères féminins de Genève, le seul en Suisse romande à former des jeunes filles, en vue d'un service chrétien, par une préparation théologique et pratique, a tenu, le 24 avril, son assemblée générale. Fondé il y a quarante-deux ans, actuellement présidé par le professeur Aug. Lemaitre, l'IMF, compte de nombreuses diplômées dispersées dans le monde : assistantes de paroisse, animatrices de jeunesse, missionnaires, chapellenes, directrices de maisons, sans oublier les femmes de pasteur.

Le thème de cette journée était l'Afrique. Plus de douze anciennes élèves, en effet, travaillent à titres divers dans le continent noir et avaient envoyé des nouvelles. Mme Ruth Muller, formée par l'IMF, jeune missionnaire méthodiste au Katanga, dut rentrer lors des troubles de l'automne 1960, sa station étant fermée au travail féminin ; elle mentionna, en un court exposé, le rôle d'éducation scolaire joué par la mission ; M. Tschombé, lui-même, n'a-t-il pas été élève de la Mission méthodiste ?

Quant à Mme Antoinette Brémond, oratrice de la soirée, elle n'est point passée par les études des Ministères féminins, mais, de retour du Togo, fut en quelque sorte déléguée parmi les M.F. de Genève par les sœurs noires, récemment admises à l'Ecole des catéchistes de l'Eglise indépendante du Togo ! Elle situe avec une grande pénétration psychologique les difficultés de la jeunesse dont elle est l'animatrice, jeunesse partagée, raffinée entre les aspirations de la foi et une soif de vie facile au cœur d'un pays très pauvre. L'attrait irrésistible des bourses d'études et de voyage s'exerce sur des esprits avides de diplômes ; le respect ancestral de la famille se heurte désormais à l'individualisme moderne, le mariage traditionnel est battu en brèche par l'ambition d'épouser un beau parti ! Pour aider ces jeunes dans leur vie spirituelle, il faudrait que l'Europe leur délieguera ses meilleurs éléments : pasteurs, professeurs, croyants de toute formation professionnelle ; il y a là un appel urgent adressé à l'élite de la mission !

H.J.K.

Aides et conseils aux futures mères

Cette association a tenu son assemblée annuelle, en mars, et les rapports ont, une fois de plus, fait comprendre combien cette action est nécessaire dans notre ville. En effet, au cours de l'année 1960, 253 jeunes mères (dont 22 genevoises, 105 confédérées et 162 étrangères) sont venues demander conseil au bureau de la rue Rousseau No 1. Elles y trouvent que les difficultés de la jeunesse dont elle est l'animatrice, jeunesse partagée, raffinée entre les aspirations de la foi et une soif de vie facile au cœur d'un pays très pauvre. L'attrait irrésistible des bourses d'études et de voyage s'exerce sur des esprits avides de diplômes ; le respect ancestral de la famille se heurte désormais à l'individualisme moderne, le mariage traditionnel est battu en brèche par l'ambition d'épouser un beau parti ! Pour aider ces jeunes dans leur vie spirituelle, il faudrait que l'Europe leur délieguera ses meilleurs éléments : pasteurs, professeurs, croyants de toute formation professionnelle ; il y a là un appel urgent adressé à l'élite de la mission !

H.J.K.

La seconde partie de la séance était consacrée à une causerie de Mme P. Bugnion-Sécrétan, présidente de la Fédération des éclaireuses suisses, sur ce sujet : « Adolescentes d'aujourd'hui, femme de demain »

Le comité a dû faire face, lui aussi à un grave problème : pour cause de santé, Mme J. Lescaze a dû se retirer après dix ans d'une activité dévouée dont les anciennes bénéficiaires et le comité se souviendront avec reconnaissance. Elle a été remplacée par Mmes S. Dugerdil et Ph. Loutan, tandis que Mme Naegel est toujours à son poste depuis bien des années.

La seconde partie de la séance était consacrée à une causerie de Mme P. Bugnion-Sécrétan, présidente de la Fédération des éclaireuses suisses, sur ce sujet : « Adolescentes d'aujourd'hui, femme de demain »

In Memoriam

Récemment est décédée, à Genève, à un âge avancé, Mme Elisabeth de Keyserling, d'origine lituanienne. Femme d'une grande culture, au service d'une vaste intelligence et d'un profond sens social, elle avait le don de mettre à la portée des jeunes filles ou des adultes les moins lettrés, des sujets d'intérêt humain général.

Journée de la bonne volonté et prix de la paix

Au moment où paraît le numéro de mai de notre journal, les enfants du Pays de Galles viennent de lancer leur appel traditionnel du 18 mai, sur les ondes, pour que règne la bonne volonté parmi les hommes.

Aux approches de cette date, les institutrices et institutrices de nombreux pays se procurent le petit

journal destiné à l'enfance, que l'on voudrait animée de sentiments bienveillants à l'égard de tous.

Or, l'ancienne rédactrice de l'édition française de cette publication annuelle vient d'être l'objet d'une distinction internationale : c'est Mme Marguerite Nobs (Genève) qui fut, pendant 35 ans, secrétaire générale de l'Union mondiale des femmes pour la concorde internationale. Cette fédération — aujourd'hui dissoute depuis 1958 — avait été créée en 1915, pour lutter contre l'inimitié, conséquence de la première guerre mondiale. Mme Nobs se dépensa sans compter pour susciter la concorde entre les humaines et c'est pour récompenser ses efforts que la Fondation Carnegie lui a décerné le Prix de la paix Wateler. Ce prix, créé par un bienfaiteur hollandais, est remis tous les deux ans à une personnalité étrangère aux Pays-Bas. Nos vives félicitations à notre compatriote.

Comité de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Réuni à Zurich, le 14 avril sous la présidence de Mme Rittmeyer, le comité a admis trois nouveaux membres individuels : Mme M. E. Furrer (Zurich), Mme M. M. Freuler-Bühler (Bâle), Mme M. Nobs (Genève).

Il a pris acte, avec regret, de la démission de Mme Grawieler qui quitte notre secrétariat pour reprendre sa place de juriste dans l'entreprise de sa famille. L'Alliance est donc à la recherche d'une personne capable d'occuper le poste de secrétaire responsables des questions concernant les professions féminines.

Assemblée de délégués, les 22 et 23 juin : Après la partie administrative proprement dite et l'élection du comité, Mme D. Berthoud (Neuchâtel) sera élu en bref exposé de l'état actuel de l'Assurance-maladie et maternité, puis Mme Rickli parlera du groupe des consommatrices qui vient de se fonder en Suisse alémanique et qui travailleront en accord avec le même groupe romand.

L'entretien autour d'une table ronde, du deuxième jour, aura pour thème : « L'éducation des femmes dans les pays en voie de développement » sous la présidence de Mme Schmid-Kreis, de Radio-Genève. Il réunira Mmes Kaegi-Fuchsman, Egg-Benès, directrice de l'aide technique à l'étranger du Département politique.

Le Séminaire organisé par l'Alliance au Palais des Nations, à l'occasion de la 15ème session de la Commission de la condition de la femme, a rencontré un vif succès chez les participantes ; c'est un effort à renouveler lors d'une nouvelle session de la même commission.

La rencontre des membres européens du Conseil international des femmes, aura lieu le 20 au 30 août à Axenwald (Suisse) ; l'un des problèmes à examiner sera certainement celui des rapports du CIF avec les divers groupements économiques qui se forment actuellement en Europe.

Y. L.

Aperçus de la Foire de Bâle

Depuis le temps que nous allons à la Foire de Bâle, il nous semble chaque année plus difficile d'avoir une impression générale, même superficielle, de l'ensemble. Rappelons tout d'abord que la Foire de 1961, la 45e, se présente sous un signe de la spécialisation, que le sait, est de plus en plus poussée dans toutes les sphères de l'activité humaine. Nous le constatons aussi en parcourant la halle de l'horlogerie, industrie d'ailleurs tout particulièrement romande, puisque c'est surtout la région du Jura qui est le centre de cette activité si importante pour notre exportation. Nous y trouvons les premières montres-bracelets électriques ; l'énergie motrice est fournie par une pile électrique assurant la marche de la montre durant 7 à 9 mois !

Chaque année, nous semblons, les exposants nous montrent leurs produits d'une façon plus habile et plus originale.

E. V. A.

Les réfugiés ? oui, bien sûr, les réfugiés... heu... Non merci.

Non merci, pour ceux qui sont trop vieux ou qui sont malades ? Non merci, pour des enfants charmants, à qui l'on devrait enseigner un métier ? Non merci pour cette dame âgée et aveugle ? Non merci pour ce père de famille classé « vieillard » bien qu'il n'ait que cinquante-cinq ans.

Bientôt, on vous proposera dans la rue, un petit porte-étiquette (très commode, soit dit en passant) vendu en faveur des réfugiés. N'hésitez pas à l'acheter, il ne coûte qu'un franc. Ce sera votre participation à l'Aide suisse aux réfugiés (et, attaché à votre parapluie, il pourra vous faire retrouver l'objet perdu, qui sait ?)

MEMENTO

Vaumarcus

Le camp des éducateurs et éducatrices aura lieu du 5 au 10 août 1961.

18 mai - 17 juillet Berne

Exposition de l'Hyspa, consacrée à l'hygiène, à la gymnastique et au sport.

Troisième mercredi du mois Genève

Salle de réunion de l'Association des commis de Genève, 10, rue du Perron, 20 heures 30. Séance mensuelle de l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales.

Jeudi 1er juin Genève

Salle centrale, 1er étage — Vente au profit du Dépannage familial et du Service des Aides familiales.

Samedi 3 et dimanche 4 juin Aarau

Assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage féminin.